

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... } Nord et limitrophes..... 3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 76,00
 } France et Belgique..... 23,00; 43,00; 80,00

ABONNEMENTS
REDACTION - ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1008. Inter. 6.
 TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
 LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57,07

VENTE
SENSATIONNELLE
de
BLANC
à des prix exceptionnels
jusqu'à ce jour
Palais
de la Nouveauté
29, Rue Pierre-Motta, 29
ROUBAIX
(Face aux Halles)

Le Gouvernement britannique propose aux puissances la révision des traités avec la Chine dès que celle-ci aura constitué un gouvernement autorisé

Londres, 25 décembre. — Voici un résumé du mémorandum relatif à la Chine, communiqué le 16 décembre par le chargé d'affaires britannique à Pékin, aux représentants des puissances signataires du Traité de Washington.

Le Gouvernement britannique a surveillé depuis quelque temps, avec une inquiétude croissante, la situation en Chine et il estime que son inquiétude est partagée par les autres puissances intéressées.

Le mémorandum rappelle ensuite les conclusions de la Conférence de Washington, l'échec de la Conférence des douanes et l'éclipse du gouvernement central chinois. Il souligne les difficultés auxquelles les puissances ont à faire face et l'importance d'un nouvel élément dans la situation: la formation d'un puissant gouvernement nationaliste, à Canton, disputant à celui de Pékin, le droit de négocier au nom de la Chine.

La raison de toutes ces difficultés, le programme de Washington ne put être mis en application et les questions relatives au régime des étrangers sont toujours en suspens.

Quant au mouvement nationaliste de Canton, ne pas l'accueillir avec sympathie et compréhension serait ne pas agir en accord avec les intentions véritables des puissances à l'égard de la Chine.

Le Gouvernement britannique propose donc que les pays intéressés émettent une déclaration conjointe exprimant les faits principaux de la situation, faisant connaître leur acquiescement à l'ouverture des négociations pour la révision des traités, et à l'étude de autres questions pendantes, dès que les Chinois auront constitué un gouvernement ayant l'autorité nécessaire pour ces pourparlers.

La tutelle étrangère n'est pas indispensable au développement politique et économique de la Chine.

De plus, la déclaration pourrait souligner l'intention de poursuivre, dans l'avenir, une politique en harmonie avec l'esprit de Washington, mais adaptée aux circonstances actuelles et donnant satisfaction le plus largement possible aux aspirations légitimes du peuple chinois. Les puissances devront abandonner l'idée que le développement politique et économique de la Chine n'est possible que sous la tutelle étrangère. Elles devraient se déclarer prêtes à reconnaître le droit de la Chine à l'usage de l'autonomie douanière après la promulgation d'un nouveau tarif national et d'abandonner toute intention d'exercer un contrôle étranger sur la Chine récalcitrante. Bien que lui demandant le respect des traités,

Mgr ANDRÉ DEFEVRE originaire de Tourcoing est nommé vicaire apostolique de Chine

Paris, 25 décembre. — Une dépêche de Rome annonce, hier, la préconisation comme évêque titulaire, de Mgr André Defevre, de la Congrégation de la Mission (dite des Lazaristes), lequel succède au vénérable Mgr Reynaud, mort à Paris au commencement de cette année, à l'âge de 72 ans, dont quarante-deux ans comme évêque. Mgr Reynaud était si aimé dans son vicariat que, à la première annonce de son décès, les chrétiens demandèrent avec instance que ses restes fussent ramenés à Ningpo, à leurs propres frais.

Mgr Defevre, né à Tourcoing, le 24 juin 1856, s'est adonné de tout cœur à la formation du clergé indigène du vicariat de Ningpo. Il eut pour principal collaborateur l'un de ses confrères lazaristes, Mgr Hou. Pour des évêques chinois récemment sacrés par le Souverain Pontife.

Les obsèques du lieutenant Sicre en Syrie

Beirut, 25 décembre. — Les obsèques du lieutenant Sicre ont été célébrées en présence de M. Ponsot, haut-commissaire; du général Gamelin, de l'amiral Bouis, du président de la République libanaise, du président de la Chambre des députés et du vice-président du Sénat.

Le président du Nicaragua échappe à un attentat

Namagua, 25 décembre. — Le président du Nicaragua, le général Diaz, a failli être victime d'un attentat. Deux individus se sont portés vers sa voiture et ont poignardé le cocher qui a été mortellement atteint. Les agresseurs se sont enfuis sans qu'on ait pu retrouver leur trace. Le président n'a pas été blessé.

L'archevêque de Paris et la T.S.F.



LE CARDINAL DUBOIS, ÉCOUTANT AUX OREILLES, DEVANT SON POSTE DE TÉLÉGRAPHES SANS FIL, À L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

Noël... et les jouets



UN GROUPE D'ENFANTS AMÉRICAINS REGARDANT AVEC ENVIE LES JOUETS D'UN ÉTALAGE

Les puissances pourraient reconnaître la justesse des demandes de la Chine et modifier la rigidité traditionnelle de leur attitude.

L'interprétation et la révision des traités

Dans cette période d'incertitude une politique d'expectative est à envisager, politique à adapter à la marche des événements, afin que, lorsque la révision des traités sera possible, une partie des modifications envisagées aient été effectuées.

Le procédé de protestations pour des questions d'ordre secondaire devrait être abandonné; les représentations conjointes sur une question importante n'en seraient que plus efficaces.

Les pays intéressés devraient se déclarer disposés à étudier avec sympathie toute proposition émanant de n'importe quelle autorité chinoise, même si ces propositions étaient contraires à la stricte interprétation des traités. En retour les intérêts étrangers devraient jouir d'un traitement équitable.

Il serait désirable que les puissances montrassent qu'elles désirent maintenir de bonnes relations avec la Chine sans insister sur l'établissement d'un gouvernement central puissant. Certaines réformes sur l'extraterritorialité seraient susceptibles d'être effectuées sans retard. Le Gouvernement britannique estime qu'il est de la première importance d'accorder immédiatement, sans conditions, la levée des surtaxes dites de Washington.

La consolidation de la dette chinoise

Le Gouvernement britannique rappelle qu'il était opposé à ce que la question de la consolidation de la dette chinoise fût réglée par la Conférence des Douanes et qu'il est évident que maintenant la Chine, moins que jamais, se soumettrait à l'empire de la domination étrangère pour la consolidation de sa dette et pour l'abandon des « il lin ».

Les événements ont rendu les traités caducs et ce serait méconnaître la situation actuelle que suggérer que les propositions relatives aux surtaxes sont une infraction aux traités. En définitive, le Gouvernement britannique souligne que sa politique a toujours tendu à maintenir la solidarité des puissances.

C'est pourquoi il leur communique le mémorandum ci-dessus.

L'annexe publiée à la suite de ce document est un mémorandum communiqué à l'ambassade des États-Unis à Londres, le 28 mai 1926, portant presque entièrement sur la non-opportunité de lier la question de la consolidation de la dette chinoise et celle du contrôle étranger sur les revenus douaniers.

La restauration des Habsbourg en Hongrie

L'impératrice Zita décline les offres qu'aurait faites M. Mussolini

Londres, 25 décembre. — Le bruit court que le Roi d'Italie et M. Mussolini auraient envoyé un émissaire à l'impératrice Zita, qui réside actuellement en Espagne, pour lui proposer une résidence et une pension royales en Italie et l'assurance de la bienveillance et de l'appui éventuel de l'Italie pour une restauration de son fils Otto sur le trône de Hongrie.

L'impératrice aurait répondu que si son fils devait un jour reconquérir ses droits, elle ne voulait pas que l'on puisse lui reprocher d'avoir dit son succès aux anciens ennemis de son pays.

UN TAMPONNEMENT SUR LA LIGNE ALENÇON-LE MANS

Alençon, 25 décembre. — Une machine en stationnement sur la voie principale d'Alençon au Mans a été tamponnée par le train 1632. Huit personnes ont été blessées. L'une d'elles a été transportée à l'hôpital.



L'IMPÉRATRICE ZITA

poser une résidence et une pension royales en Italie et l'assurance de la bienveillance et de l'appui éventuel de l'Italie pour une restauration de son fils Otto sur le trône de Hongrie.

LES ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

Un TAMPONNEMENT PRÈS de CHAUMONT

Quelques blessés et des dégâts matériels

Chaumont, 25 décembre. — Un train de marchandises resté en panne entre les gares de Guirumont et de Froncles, par suite du froid, a été tamponné par un train de voyageurs venant de Saint-Dizier.

Sous la violence du choc, la machine et les premières voitures du train de voyageurs ont déraillé. Les voyageurs de ces voitures ont été fortement contusionnés.

Les dégâts matériels sont importants.

UNE MACHINE ET DEUX VAGONS DERAILLENT PRÈS de TOULOUSE

Le chauffeur est tué, plusieurs voyageurs légèrement blessés

Toulouse, 25 décembre. — Un déraillement s'est produit sur la ligne d'intérêt local des chemins de fer du Sud-Ouest. Une locomotive a quitté les rails et s'est renversée, ainsi que les deux premières voitures. Le chauffeur Millard, en voulant sauter, a roulé sous la machine et a été écrasé. Plusieurs voyageurs ont été contusionnés, mais légèrement.

LES DRAMES

L'assassin de la fermière de Saint-Arey est un garnement de seize ans

Grenoble, 25 décembre. — L'assassin de M^{lle} Adrienne Bernard, la fermière de Saint-Arey tuée dans son étable et dont le corps fut précipité dans le Drac, a été arrêté.

L'autopsie de la victime avait démontré que M^{lle} Bernard avait reçu deux coups de fusil, tirés à bout portant. L'enquête fit soupçonner le jeune Joseph Ceillon, 16 ans, pupille de l'Assistance publique, aujourd'hui ouvrier mineur, qui avait servi comme domestique chez la fermière.

Chez lui, rue des Pesses, à la Mure, on trouva un fusil fraîchement nettoyé, une somme considérable, dont une partie en or et en argent, ainsi qu'un porte-monnaie et une broche ayant appartenu à la victime.

BONS MOTS

M. BINKS. — Voilà cinq ans que je m'arrange pour ne pas payer mes contributions. Et vous, vous les payez?

LA NOUVELLE CONNAISSANCE. — Il le faut bien. Je suis le receveur des contributions de la commune!

LE VIEUX MONSIEUR. — Monsieur le commissaire, je vous ai signalé, la semaine passée, que mon portefeuille m'avait été volé. C'est une erreur; je l'ai retrouvé!

LE COMMISSAIRE DE POLICE. — Vous venez trop tard, Monsieur, beaucoup trop tard. Le voleur a été arrêté, hier!

La mort du Mikado

Paris, 25 décembre. — Dès la nouvelle de la mort du Mikado, le président de la République a chargé l'amiral Vedel, de sa maison militaire, d'aller exprimer ses condoléances à l'ambassadeur du Japon à Paris.

M. Gaston Doumergue, d'autre part, a adressé un télégramme de sympathie au prince héritier à Tokio.

M. A. Briand a chargé M. Daveller, consul de France attaché au protocole, de porter les condoléances du ministre des Affaires étrangères de France à l'ambassadeur du Japon à Paris.

Par ailleurs, M. Briand a télégraphié à M. Claudel, ambassadeur de France au Japon, en le priant de transmettre au gouvernement nippon les condoléances du gouvernement français, à l'occasion du deuil qui vient de frapper le Japon.

LA MORT DU MIKADO

LES CONDOLEANCES FRANÇAISES

Paris, 25 décembre. — Dès la nouvelle de la mort du Mikado, le président de la République a chargé l'amiral Vedel, de sa maison militaire, d'aller exprimer ses condoléances à l'ambassadeur du Japon à Paris.

M. Gaston Doumergue, d'autre part, a adressé un télégramme de sympathie au prince héritier à Tokio.

M. A. Briand a chargé M. Daveller, consul de France attaché au protocole, de porter les condoléances du ministre des Affaires étrangères de France à l'ambassadeur du Japon à Paris.

Par ailleurs, M. Briand a télégraphié à M. Claudel, ambassadeur de France au Japon, en le priant de transmettre au gouvernement nippon les condoléances du gouvernement français, à l'occasion du deuil qui vient de frapper le Japon.

Un Congrès des socialistes belges discute la question de la participation au Gouvernement

Bruxelles, 25 décembre. — Les socialistes belges ont tenu samedi un Congrès à la Maison du Peuple, à Bruxelles, pour discuter la question de la participation ministérielle.

Plusieurs centaines de délégués étaient présents. Parmi les délégués étrangers, on remarquait M. Renaudel et M. Léon Blum, députés français.

Le Congrès était présidé par M. Delattre, député de Charleroi et M^{lle} Stas, d'Anvers.

M. Vandervelde, dans un long discours, a préconisé la continuation de la participation ministérielle. Celle-ci est nécessaire, dit-il. Le pays est encore convalescent et des crises politiques pourraient ramener la situation désastreuse qui existait en juin-juillet. Toutefois la participation ministérielle nécessitera un renouvellement de programme.

M. Vandervelde a déclaré que ce programme nouveau devrait comprendre notamment la loi de huit heures, la pérennité et le rajustement des indemnités pour les accidents de travail et les pensions ouvrières.

M. Vandervelde, en terminant, a manifesté son intention de voir le parti socialiste continuer ses synthèses, comme d'habitude actuellement.

Toutefois, les ministres socialistes devraient accepter de rentrer dans le rang si le Congrès le jugeait nécessaire.

M. Mathieu a combattu cette manière de voir. Il a déclaré que la collaboration ministérielle détruirait les énergies socialistes et empêcherait les réalisations du programme du parti.

M. Mertens, secrétaire de la Commission syndicale, tout en constatant que la collaboration ministérielle éloignait la réalisation des revendications socialistes s'est déclaré cependant partisan de la continuation de la participation.

Un ordre du jour a été déposé par la Fédération de Charleroi demandant que le vote sur les questions qui seraient posées soit reporté à quinzaine pour permettre la consultation de toutes les fédérations.

Cet ordre du jour a été voté.

Un jeune berger égorge un sanglier qui l'avait blessé

Toulon, 25 décembre. — Le jeune berger Louis Capit, 15 ans, perdait un troupeau à Comps-sur-Artois, dans une forêt, lorsqu'il fut attaqué par un sanglier poursuivi par des chiens.

Renversé, le malheureux berger fut grièvement blessé d'un coup de boutoir à la jambe droite. Il eut toutefois la présence d'esprit d'asséner un coup de gourdin sur le groin de l'animal qui tomba, étourdi, puis, sortant un contour de sa poche, Louis Capit égorgea le pachyderme, qui pesait 95 kilos.

Une société française va renflouer l'ex-croiseur allemand « Goeben »

Paris, 25 décembre. — Un contrat vient d'être signé pour une réparation complète et la remise en état de l'ancien croiseur allemand « Goeben », appartenant maintenant à la marine turque et connu sous le nom de « Yavuz Sultan Selim ».

Trois sociétés, française, allemande et italienne étaient en concurrence. C'est une société française de Saint-Nazaire qui a obtenu l'adjudication.

On annonce que le premier essai tenté à Gênes, le dock n'ayant pu supporter le poids énorme du « Goeben » et les parois ayant fléchi. Les réparations du dock coûteraient, dit-on, 65.000 livres sterling et exigeraient plusieurs mois.

LE MANIFESTE DES UNIVERSITAIRES DE COLOMBIA

Washington, 25 décembre. — Les signataires du manifeste des quarante professeurs de l'Université de Columbia, en faveur d'une révision des dettes de guerre, reçoivent des adhésions de plusieurs côtés.

On cite notamment celle du docteur James R. Angell, président de l'Université Yale, qui se déclare d'accord avec l'esprit de l'appel.

DEUX VÉTÉRINAIRES MUNICIPAUX favorisent le trafic des viandes avariées à Mirecourt

Nancy, 25 décembre. — La minutieuse enquête menée au sujet de l'affaire des viandes avariées de la région de l'Est, vient d'établir de façon précise la complicité des deux vétérinaires municipaux de Mirecourt, MM. Bonnard et Chognot, qui touchaient de 50 à 100 francs par bête usée entrant en fraude à l'abattoir pour y être dépecés clandestinement.

La grâce des condamnés allemands de Landau

M. DOUMERGUE A SIGNÉ LE DÉCRET

Paris, 25 décembre. — A la suite des propositions qui lui ont été adressées par le général Guillaumat, commandant en chef de l'armée du Rhin, M. Paul Painlevé, ministre de la Guerre, a adressé au président de la République un rapport exposant que, dans un intérêt d'apaisement et de tranquillité publique, sur la proposition du général commandant le 32^e corps d'armée, transmise avec avis favorable par le ministre de la Guerre, d'accord avec M. le garde des Sceaux et avec M. le ministre des Affaires étrangères, estime que des mesures gracieuses pourraient intervenir, à l'égard des condamnés de Landau, même défallants, et qui sont tous de nationalité allemande.

Il a, en conséquence, soumis à la signature de M. le Président de la République un projet de décret en ce sens.

Après examen de ce rapport, M. Doumergue a fait remise des peines prononcées par le Conseil de guerre de Landau à l'égard des condamnés.

UN NOUVEL INCIDENT À MAYENCE

Mayence, 25 décembre. — Un incident regrettable s'est produit, cette nuit, vers 1 h. du matin. Le brigadier Le Fol et le canonnier Barbler, qui avaient assisté à la messe de minuit dans l'église de la garnison, ont été attaqués en sortant, par sept Allemands ivres. Ces deux militaires ont été assaillis sans aucune provocation de leur part. Le brigadier Le Fol a été terrassé et frappé. Quant au canonnier Barbler il a été légèrement blessé.

Le gendarmier enquête. Il est à présumer que l'on a affaire à une bande d'Allemands pangermanistes qui tentent de faire bombance et qui reconstruisent deux de nos jeunes soldats se firent gloire de les attaquer.

Le Conseil d'Etat donne raison à M. Silvain

Paris, 25 décembre. — Le Conseil d'Etat, statuant en contentieux sous la présidence de M. Colson, vice-président du Conseil d'Etat, a annulé la décision du ministre de l'Instruction publique, mettant à la retraite M. Silvain, à la date du 1^{er} janvier dernier.



M. SILVAIN

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

LA RUSSIE PROPOSE DES CONCESSIONS AU CAPITAL FRANÇAIS

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

C'EST L'HIVER

Le froid durerait assez longtemps

IL FAIT À PARIS QUATORZE VICTIMES ET DEUX EN TOURAINE

La vague de froid qui, depuis trois jours, sévit sur la France entière, ne semble pas devoir encore prendre fin.

L'Office national météorologique prévoit, en effet, une assez longue période de froidure. Le ciel ne permet pas d'envisager un adoucissement de la température, qui va rester stationnaire et par conséquent au-dessous de zéro.

La neige est annoncée, même pour les régions parisiennes: si cette chute se produit, peut-être le thermomètre remontera-t-il de deux ou trois degrés, mais durant la pluie vingt-quatre heures.

Déjà on annonce qu'à Paris, par suite du froid, quatorze personnes sont mortes au cours de la journée d'hier, soit dans la rue, soit pendant leur transport à l'hôpital. Vingt et une personnes, congestionnées, ont dû être admises dans les hôpitaux.

LES SPORTS D'HIVER

Tours, 25 décembre. — M. Léon Wroniak, 24 ans, manœuvre à Tours, et M. Raymond Sennege, cultivateur, à Chelle, ont succombé à des congestions provoquées par le froid qui sévit avec rigueur en Touraine.

A Montauban, la neige est tombée pour la première fois. Le temps reste clair, froid et vil.

A Saint-Etienne, le froid redouble d'intensité. La Loire est prise près du pont suspendu du Pertuiset où des glaçons entraînés par le courant s'accumulent.

A Remiremont, le thermomètre a enregistré 8° au-dessous de zéro.

Dans les Vosges, le froid est particulièrement intense et le thermomètre a marqué la nuit dernière 16° au-dessous de zéro. On signale plusieurs cas mortels de congestion, notamment dans la région de Rambervillers et d'Épinal.

Des bandes de sangliers rôdent autour des villages, dans la Marne.

Reims, 25 décembre. — En raison du froid intense qui sévit depuis plusieurs jours sur la région, des bandes de sangliers, sorties des

Le feu détruit une maison ouvrière à Lys-lez-Lannoy

LES DÉGATS SE MONTENT À 15.000 FRANCS ENVIRON

Un incendie dû à la chute d'une lampe à pétrole, s'est déclaré samedi soir dans une maison ouvrière située en retrait de la rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy et qui, malgré la promptitude des secours apportés par les pompiers de Roubaix, a été complètement détruite par suite du manque d'eau.

AU FEU!

Au 91 de la rue de Leers, se trouve une double maison habitée d'une part par les époux Delesalle et leurs enfants et d'autre part par une dame assez âgée, M^{lle} V^{ve} Latrout.

Samedi, vers 19 h., tandis que son mari se trouvait absent, M^{lle} Delesalle vaquait aux soins du ménage, ayant près d'elle ses deux enfants, âgés seulement de quelques années. En voulant déplacer la lampe à pétrole pour la poser sur une table elle la laissa tomber sur le sol où elle se brisa. Voyant le liquide s'enflammer au contact de la flamme, la ménagère ne songea qu'à mettre en sûreté ses enfants et les ayant empoignés s'enfuit sur la route en criant: « Au feu! »

Dès que la porte fut ouverte, l'air en s'élevait activa les flammes qui bientôt atteignèrent le modeste mobilier.

LES DÉGATS

Leur appels de M^{lle} Delesalle, des voisins accoururent mais déjà le sinistre avait pris de l'extension. On courut à une usine voisine téléphoner aux pompiers de Roubaix qui un quart d'heure plus tard arrivèrent sur les lieux sous les ordres du capitaine Craye.

Leurs efforts se trouvèrent immédiatement entravés par suite du manque d'eau. La commune de Lys est pourtant dépourvue en eau potable mais, par suite du froid, la fontaine qui se trouvait située à quelques mètres du sinistre était gelée et il fallut attendre plus de vingt minutes avant qu'il fût possible de s'en servir.

Durant ce temps le feu s'était étendu et dès que la pompe à bras dont les pompiers avaient fait usage pour tenter de se munir, put fonctionner, il ne fallut plus songer qu'à protéger la maison voisine. De courageux hommes et jeunes gens aidés par les pompiers valent entretemps sauvé le mobilier de M^{lle} Delesalle.

Le vent ne soufflant heureusement plus si fort que la veille, les opérations de sauvetage de l'immeuble furent efficaces et on n'eut pas à déplorer la destruction de tout un pâté de maisons.

Après une heure et demi d'efforts, tout danger avait disparu et il ne restait plus de l'habitation de M^{lle} Delesalle que les quatre murs et quelques poutres calcinées.

On remarqua sur les lieux MM. Lortholais, maire de Lys, et M. Desplouy, demeurant 132, rue de Leers, qui mit à sa disposition une chambre de son habitation.

Les dégâts se montent pour le mobilier à environ 2.000 francs, et pour l'immeuble, de construction ancienne, à 13.000 fr. environ.

A 11 h. 30, les pompiers de Roubaix regagnèrent leur caserne.

LA RUSSIE PROPOSE DES CONCESSIONS AU CAPITAL FRANÇAIS

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.

Reval (vici Moscou), 25 décembre. — On mande qu'une commission spéciale du conseil économique supérieur de la République des Soviets, chargée de proposer des concessions aux capitalistes français, arrivera à Paris au commencement du mois de janvier.